



Taux actuels de d'émaciation : 4.8% retard de croissance : 54% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale : 27%

Source: Gouvernement burundais (SMART, 2019)

Bons résultats

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (10 % des dépenses publiques en 2019) correspondent aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Burundi : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2016-2017.
- Burundi : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Burundi : 99.2% des femmes de 15 à 49 ans ont rété vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2016-2017.

Points à améliorer

- Burundi : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (8.5% des dépenses publiques en 2017) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Burundi : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Burundi : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Plan National de Développement du Burundi 2018-2027) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (39% en 2018) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Burundi : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Burundi : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	10%	2019	8e ex aequo
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	8.5%	2017	15e
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Moyen	2019	31er ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Bon	2019	9e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	83.5%	2016-17	10e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2018	26e ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Moyen	2019	10e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2019	3e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Pas dans la loi	2019	16e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2014	33e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des engagements de l'UA énoncés dans la Déclaration de Maputo ● >=75 % and <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des engagements de l'UA énoncés dans la Déclaration d'Abuja ● >=75 % and <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Sectoriel uniquement	2019	24e ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	89%	2018	11er ex aequo
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	80.3%	2017	24e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	39%	2018	25e
Visites médicales pour les femmes enceintes	99.2%	2016-2017	2e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Faible	2018-2027	38e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2016-2017	1er ex aequo
Lois			
Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Largement consacre dans le droit	2019	19e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays)

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel